

MOBILITY TECH GREEN LANCE UNE OFFRE DE TEST POUR AIDER LES ENTREPRISES À SE CONFORMER AU PLAN DE MOBILITÉ

Entré en vigueur le 1er janvier 2018, suite à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Plan de Mobilité concerne les entreprises rassemblant au moins 100 salariés sur un même site. Cette obligation vise à améliorer la mobilité des salariés et à les encourager à se tourner vers des solutions de mobilité verte (autopartage, transports en commun, vélopartage, covoiturage). Pour accompagner les entreprises dans l'élaboration de ce Plan de Mobilité (PDM), Mobility Tech Green propose désormais une offre de test de sa solution d'autopartage : e-Colibri. Focus.

Le PDM, une démarche vertueuse mais contraignante

Les sociétés sont de plus en plus sensibles à la mise en place d'un PDM au service de l'amélioration de la mobilité en entreprise : déplacements des salariés certes, mais aussi des fournisseurs et plus globalement de tout l'écosystème d'une entreprise. On ne compte plus les nombreux avantages comme **une diminution de l'empreinte carbone, la réduction des coûts ou encore l'attractivité et l'image de l'entreprise**. L'autopartage, comme le covoiturage, font partie des premiers services mis en place dans le cadre d'un tel plan, rappelle Mobility Tech Green. Rapides et faciles à instaurer, ils améliorent notamment la qualité des déplacements domicile/travail, première problématique d'une entreprise en termes de mobilité.

Ce plan de mobilité semble donc avoir tout pour séduire. Pourtant, force est de constater qu'il est difficile, pour les entreprises, d'en faire leur priorité, malgré un engagement croissant en faveur du développement durable. **En effet, bien que le PDM soit présenté comme obligatoire pour les entreprises regroupant au moins 100 salariés sur un même site, aucune sanction n'est prévue contre celles ne respectant pas cette mesure.** Seule l'ADEME prévoit de retirer son soutien technique et financier à ces entreprises !

Des freins financiers et humains

A l'heure actuelle, ce sont en majorité les grands comptes qui s'intéressent de près à ce PDM et sont dans la capacité immédiate de le mettre en action. Leurs moyens financiers le leur permettent, **mais surtout elles peuvent désigner un collaborateur référent en charge de porter le projet dans sa globalité, une condition sinécure à sa réussite, selon Mobility Tech Green.**

Pourtant, la mise en place d'un PDM est à la portée d'entreprises type PME et ETI, débouchant sans aucun doute sur une démarche vertueuse. Cependant, sans même compter l'investissement de base qu'un tel service peut représenter, ces sociétés sont souvent noyées sous un flot de réglementations à suivre, et ne font pas encore de la mobilité de leurs salariés une priorité. *"Nous constatons toutefois de plus en plus d'intérêt de la part des entreprises pour les problématiques de mobilité. Les services RH, par exemple, l'ont compris : c'est un élément essentiel pour travailler sa marque employeur et son attractivité"*, explique Didier Houal, co-fondateur de Mobility Tech Green.

Une offre de test pour découvrir facilement les solutions

Afin de contrer ces freins, et notamment celui de l'investissement financier, Mobility Tech Green propose désormais aux entreprises de **découvrir sa solution d'autopartage e-Colibri de manière opérationnelle, rapide et peu coûteuse**. Le principe de cette nouvelle offre est simple : Mobility Tech Green met à disposition **un ou plusieurs véhicules de test sur une période de 1 à 3 mois, pour un coût de 250 € HT par mois et par véhicule. Le ou les véhicules disposent de l'ensemble des éléments embarqués nécessaires et sont connectés à la plateforme e-Colibri, composé du front app et du back office.** *“Les entreprises sont désormais largement sensibilisées aux problématiques du plan de mobilité, mais seules 18 % s’y sont réellement attelées. Cette offre de test est la preuve que la mise en place d’un service d’autopartage n’est ni coûteux ni complexe, et sera rapidement rentabilisé. Pour l’instant, toutes les entreprises ayant testé notre solution l’ont adoptée par la suite”,* conclut Didier Houal.

A PROPOS DE MOBILITY TECH GREEN

Mobility Tech Green se positionne en tant que leader sur le marché de l'autopartage pour entreprises et collectivités. Société d'ingénierie et de services dont le siège social se trouve à Rennes, Mobility Tech Green développe et commercialise une solution technologique globale (équipement embarqué, gestion informatisée, application mobile) pour les flottes d'entreprises ou collectivités sous la marque e-Colibri.

e-Colibri est, aujourd'hui, utilisée pour la gestion de nombreuses flottes de véhicules telles que Orange, Enedis, La Poste, Zencar, Assystem, Marguerite Nantes, ou encore Tellis ElectricEasy (Canton du Jura).

Effectif : 37 salariés.

Plus d'informations sur www.mobilitytechgreen.com, retrouvez actualités et points de vue sur l'autopartage sur le [blog MTG](#).